

RECETTES, DEPENSES ET CREDITS, COMMENT ACCORDER LES RYTHMES ?

Ce que peut apporter le Conseil d'Exploitation à la gestion de la trésorerie
des ménages agricoles et aux institutions de microfinance

ROESCH Marc¹, VALL Eric², KENIKOU MOUNKAMA Christine³ et HAVARD Michel⁴

1 Introduction : Ouvrir “ la boîte noire ”

Une exploitation n'est pas seulement une unité de production agricole, c'est aussi une entité sociale. Elle s'insère aussi dans une société et dans un environnement économique. L'agriculture est une activité rythmée par les saisons. La vie sociale a, elle aussi, ses rythmes (naissance, mariage, scolarité, fêtes religieuses...) ; il en est de même de l'activité économique. Chacune de ces trois composantes (production agricole, vie sociale, activité économique) intervient sur la trésorerie de l'exploitation en apportant des fonds à certaines périodes et en réclamant des dépenses à d'autres. Les rythmes des recettes et des dépenses de chacune de ces activités ne sont ni parallèles, ni forcément complémentaires.

Les membres d'une exploitation agricole peuvent difficilement influencer sur ces rythmes. Bon nombres d'éléments s'imposent à eux. Tout l'art d'un gestionnaire du budget d'une famille rurale consistera à tenter d'équilibrer recettes et dépenses tout au long de l'année en “ gérant ” l'ensemble des ressources dont il dispose (terres, cultures, main-d'œuvre, activités extra-agricoles, etc). Deux outils particuliers lui permettent d'atténuer ou de réguler les effets de ces rythmes décalés : l'épargne et le crédit.

Pour aider les producteurs à tirer le meilleur profit des ressources dont ils disposent, autrement dit à “ gérer ” l'exploitation, la recherche et des organismes de vulgarisation développent actuellement un outil d'aide à la décision : “ le conseil d'exploitation ”.

Pour les organismes de crédit, le budget et les pratiques de gestion des ménages agricoles constituent bien souvent une “ boîte noire ” dans laquelle on injecte du crédit et qui produit des “ remboursements ”. L'analyse de ces rythmes peut être riche en enseignements pour ces organismes. Elle permet de repérer les périodes de forte demande de crédit, les meilleures périodes pour procéder à l'appel de fonds visant les remboursements et les périodes propices pour proposer aux exploitants d'épargner. Cette connaissance peut également sécuriser les crédits en précisant de quelle façon le projet, à l'origine de la demande de prêt, s'insère dans le budget du ménage.

En conduisant les agriculteurs à analyser leurs propres pratiques de gestion financière, il est possible d'identifier des modes de gestion des stocks, de la trésorerie, de l'épargne et de recours au crédit adaptés à leurs besoins et à leurs projets, des façons d'agencer ces composantes. Il doit être possible de tirer un parti satisfaisant des ressources monétaires et non monétaires dont

¹ CIRAD-TERA, 73, avenue JF Breton 34398 Montpellier Cedex 5 (France)

² CIRAD-EMVT/PRASAC, IRAD Station Polyvalente BP 415 Garoua (Cameroun)

³ IRAD/PRASAC, IRAD Station Polyvalente BP 415 Garoua (Cameroun)

⁴ CIRAD-TERA/PRASAC, IRAD Station Polyvalente BP 415 Garoua (Cameroun)

dispose l'agriculteur (stocks agricoles, bétail...). C'est un des objectifs des travaux menés dans le cadre du programme " conseil d'exploitation " du PRASAC⁵.

La présente communication a pour objet :

- d'analyser les rythmes caractérisant la gestion financière des exploitations agricoles et d'identifier les périodes de tension de trésorerie et les pratiques des agriculteurs pour réduire ces tensions ;
- d'analyser les rythmes des crédits proposés par les institutions de microfinance et les groupements paysans pour identifier les périodes d'engorgement en confrontant les calendriers de la demande et de l'offre ;
- et enfin de montrer en quoi le " conseil d'exploitation " peut aider les agriculteurs à mieux élaborer des projets faisant appel au crédit et les institutions de microfinance à mieux sélectionner les candidats et à minimiser les risques des prêts.

Pour illustrer cette démarche nous nous sommes appuyé sur l'exemple d'un producteur moyen du Nord Cameroun et sur les éléments de son environnement (Encadré 1).

Encadré 1. Caractéristiques générales de l'exploitation étudiée

André I. est un jeune agriculteur (26 ans) installé à Cékané (village de la périphérie de Garoua). Il est marié avec 2 enfants en bas âge. Il cultive 2,25 ha dont 80% sont en location. Beaucoup de jeunes agriculteurs n'ont pas d'autres solutions que de louer les terres dans cette zone en voie de saturation foncière. Son assolement est dominé par le coton (1 ha) suivi du sorgho pluvial et de l'arachide (0,5 ha) et du maïs (0,25 ha). Il cultive du niébé associé au coton. Pour cette année, il prévoit une production de 1200 kg de coton, 600 kg de sorgho, 500 kg de maïs, 400 kg d'arachide et 300 kg de niébé. L'élevage se limite à quelques chèvres, moutons et un atelier de production de poulets de chair (10/an environ). Il possède une charrue et un ensemble sarcler mais pas encore d'animaux de trait. Son objectif principal pour 2002 est donc l'achat d'une paire de bovins s'il parvient à dégager les ressources suffisantes. Ce projet est important pour lui afin de mieux préparer ses parcelles et surtout d'intervenir au bon moment ce qui n'est pas facile lorsque l'on est tributaire de la location d'attelages. Dans les années à venir cet équipement lui permettra d'augmenter sa surface cultivée. Mais il reste prudent car s'il pense pouvoir assez facilement louer plus de terres il estime qu'une augmentation trop rapide le placerait face à un problème de main-d'œuvre agricole. Il diversifie ses revenus grâce au commerce du pétrole lampant et au décortiquage de l'arachide. Son grand frère installé en ville investi dans des activités au villages (production de poulets...). Il l'emploie à temps partiel et l'épaulé en cas de nécessité. André participe depuis 3 ans au conseil d'exploitation. Son projet d'achat d'attelage a été étudié de façon détaillée en collaboration avec l'équipe du conseil d'exploitation.

2 Ajuster les rythmes des dépenses et des recettes

2.1 Les rythmes des dépenses

A partir du cas d'André I. (Figure 1) nous pouvons distinguer trois types de dépenses : celles à période fixe (rentree, Noël, récolte coton et intrants), celles pouvant être déplacées (vélo, habitat...) et les dépenses à la fois obligatoires et imprévisibles (santé, décès...).

⁵ Le Pôle de Recherche Appliquée au Développement des Savanes d'Afrique Centrale (PRASAC) est une initiative des structures de recherche agronomiques de trois pays : le Cameroun (IRAD), le Tchad (LRVZ et ITRAD) et la République Centrafricaine, auxquelles se sont joints plusieurs partenaires scientifiques internationaux (CIRAD, IRD; Université de Leide). Le pôle est structuré en six composantes : observatoire du développement ; gestion de terroirs ; conseil d'exploitation aux exploitations ; systèmes de culture et d'élevage ; technologie des produits alimentaires végétaux ; productivité et de la compétitivité de la filière coton.

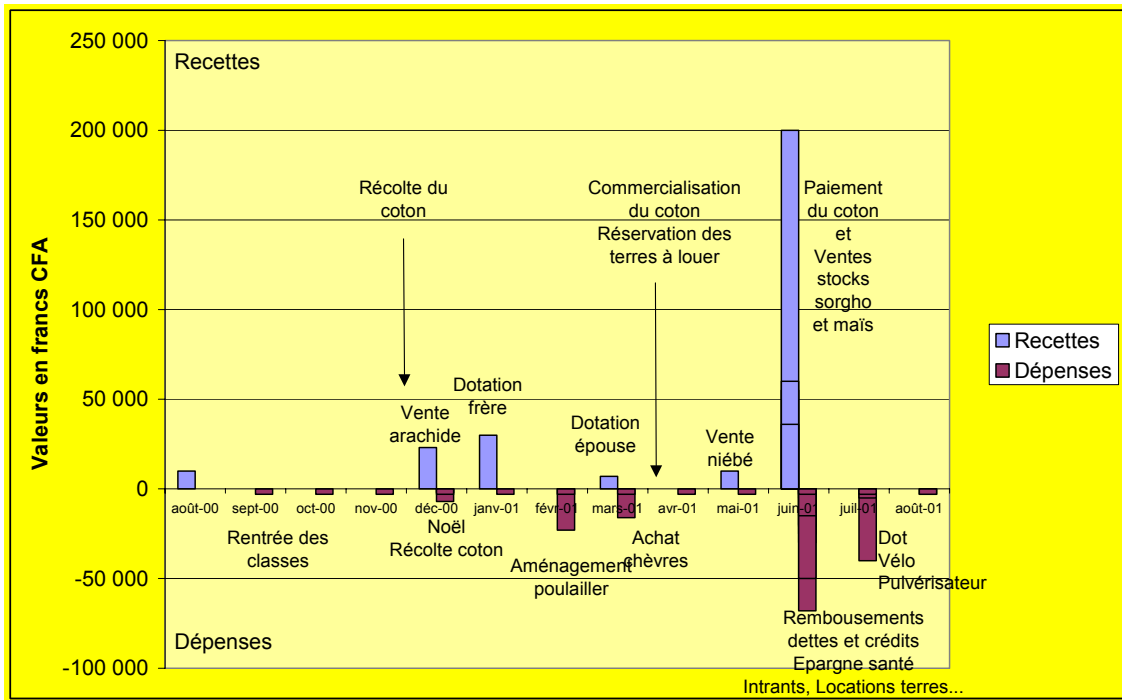


Figure 1 : Recettes et dépenses d'André I. pour la campagne 2000/2001

2.1.1 Les dépenses à périodes fixes

Parmi les dépenses auxquelles doit faire face un ménage rural, certaines interviennent à une date ou une période fixe, connue d'avance, et ces dépenses ne peuvent être repoussées. Ce sont :

- les dépenses à caractère social : Noël, Ramadan, rentrée scolaire... ;
- les dépenses nécessaires à la production : location de terres d'avril à mai, achat d'intrants d'avril à juin, paiement de la main-d'œuvre pour les sarclages (juillet - août) ou pour les récoltes (novembre à janvier).

2.1.2 Les dépenses obligatoires et imprévisibles

Certaines dépenses imprévisibles ne peuvent être repoussées quand elles interviennent : santé, obligations sociales (accueil, naissances, décès, mariages, funérailles, etc.). Pour anticiper ces dépenses, le chef de ménage se constitue généralement une épargne. Elle peut être réalisée sous diverses modalités (épargne monétaire, stocks agricoles...) et si possible sécurisées.

2.1.3 Les dépenses pouvant être déplacées

- Les dépenses pour l'alimentation de soudure entrent dans cette catégorie. Bien souvent il est possible de prévoir si les stocks alimentaires seront suffisants pour boucler l'année. Un achat anticipé peut prévenir un déficit et donc intervenir dès que les ressources sont disponibles et les prix favorables (c'est à dire bas). La dépense peut être retardée, mais au delà d'une certaine date (souvent à partir de mai-juin) les conditions d'achat deviennent défavorables. La latitude du report est donc limitée.
- Les grosses dépenses pour le ménage (habillement, habitat, voyage) peuvent être différées de quelques mois, d'un an et parfois davantage. Le règlement de la dot entre dans cette catégorie.
- Les dépenses d'équipement, les investissements pour l'agriculture (bœufs, charrues, moto-pompes...) constituent un objectif et non une obligation. Elles se font si les ressources existent réellement et s'insèrent dans un projet de développement de l'exploitation. Ce projet

est rarement précis au delà du moyen terme du fait de la situation d'incertitude dans laquelle se trouvent les producteurs.

2.2 Les rythmes des recettes

La Figure 1 présente également les différents types de recettes d'André I. pour l'année de référence considérée. On distingue des recettes fixées a priori (c'est en général le cas des paiements de coton, bien que pour la campagne 2000/2001 la Sodécoton⁶ ait payé très en retard au mois de juin) et des recettes qui relèvent de la décision de l'agriculteur de déstocker (vente d'arachide et de céréales). Les autres recettes (activités extra-agricoles) ou celles de petites spéculations annexes ne sont pas figurées car elles n'ont pas fait l'objet d'un relevé systématique. Dans le cas de cet agriculteur, elles ont suffi à couvrir les dépenses courantes. En définitive, on distingue trois types de recettes.

2.2.1 Les recettes à dates fixées : le coton

La vente et le paiement du coton interviennent à une date fixée d'avance et à une période connue près d'un an à l'avance. La Sodécoton organise généralement deux marchés de coton par an et le paiement intervient en deux fois, approximativement en janvier et en avril. Les montants distribués sont conséquents. Les caractéristiques de cette recette en font un élément central de la stratégie de gestion des exploitants, mais aussi de celle des commerçants et des organismes de crédit :

- le montant approximatif de la recette attendue est connu 6 à 8 mois à l'avance (à la mise en culture) ;
- un montant assez précis est connu, dès la récolte, 2 à 3 mois avant le paiement ;
- la date de paiement est généralement connue, une fois la collecte effectuée ;
- l'exploitant est sûr d'être payé.

Pour ces raisons l'exploitant peut planifier les dépenses qu'il compte faire à partir de cette culture.

2.2.2 Les recettes à période prévisible : les activités extra-agricoles

Ce sont les recettes venant d'activités de salariat (main-d'œuvre agricole et migrations de travail), d'artisanat, ou du petit commerce. Ces activités dites secondaires, intervenant en complément des activités agricoles ont lieu souvent aux mêmes périodes tous les ans. Les montants sont souvent faibles, mais ont un caractère régulier sur quelques mois. Elles permettent de couvrir, pendant une période déterminée, les dépenses courantes ou d'éviter de faire des prélèvements de nourriture sur le grenier. Au Nord-Cameroun, la contribution des activités extra-agricoles au revenu des ménages s'accroît au fur et à mesure que l'on monte vers le Nord du Pays, la zone sahélienne plus déshéritée (plus de 25 % du budget dans l'Extrême-Nord contre moins de 10 % dans le Nord ; Raubec 2001 ; Balkissou 2000).

2.2.3 Les recettes issues des productions agricoles non cotonnières

La récolte des productions non cotonnières s'échelonne de septembre (arachide) à mars (sorgho *muskuwaari*). Les recettes que le producteur peut en tirer sont directement dépendantes de la fluctuation du cours des produits sur les marchés. Ces cours se caractérisent par leur variation à la fois annuelle et inter-annuelle. L'ampleur de cette variation est difficilement prévisible, on peut la qualifier " d'erratique ". Par exemple comme l'indique la Figure 2 pendant la campagne 1998-1999 le cours le plus haut du maïs était inférieur au cours le plus bas de 2000-2001.

⁶ Société de développement du coton au Cameroun

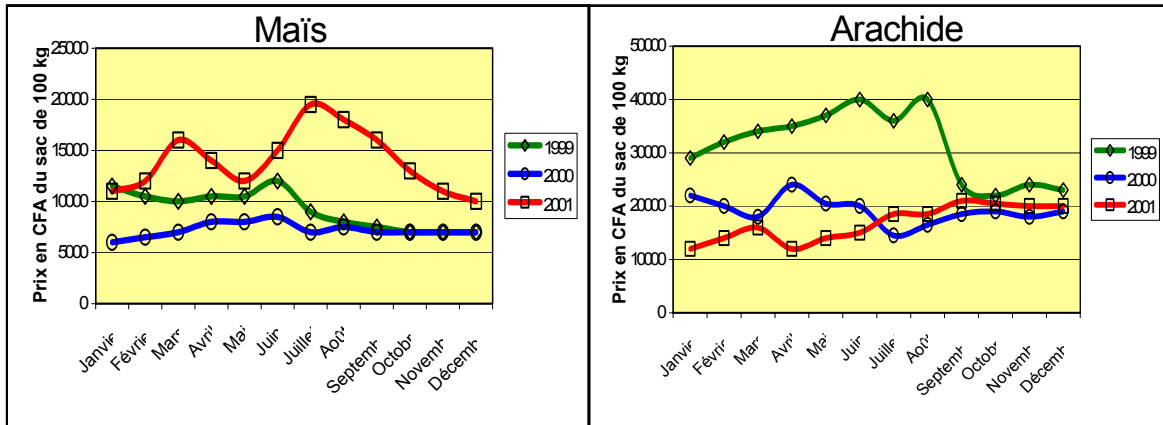


Figure 2 : Variation du prix du sac de 100 kg de maïs et d'arachide dans la région de Garoua en 1999, 2000 et 2001 (source : SNAR/Garoua)

Le cours des céréales est directement dépendant de quatre facteurs :

- les quantités produites dans la région (abondance ou pénurie) ;
- la demande des autres régions ou des villes (productions des autres régions, importations) ;
- les besoins financiers des exploitants ;
- les stratégies des commerçants stockeurs/spéculateurs et le volontarisme des services publiques pour intervenir sur la régulation des marchés.

Généralement on assiste à une augmentation des prix vers les mois de juin-juillet (période de soudure) et une baisse en septembre au moment des récoltes.

2.3 L'adéquation recettes-dépenses et la trésorerie

2.3.1 Des recettes pilotées par les dépenses, sous le " lampadaire " du coton

En théorie, les dépenses pilotent les recettes lorsque l'agriculteur dispose de ressources diversifiées (stocks de céréales, de légumineuses, élevage...). Cependant, la date de paiement du coton qui échappe au contrôle de l'agriculteur et qui représente bien souvent la principale entrée financière de l'année sur l'exploitation a tendance à concentrer les dépenses sur une période n'excédant pas un trimestre (remboursements, préparation de campagne, investissements), le reste de l'année se caractérisant par un " calme plat " financier.

La Figure 1 met en évidence la fonction pivot de la recette cotonnière dans la gestion globale de la trésorerie de l'exploitation. La pauvreté apparaît nettement à travers la façon dont les agriculteurs gèrent des ressources indigentes et précaires (dans le cas étudié de septembre à mai : 2.500 à 3.000 francs CFA par mois de dépenses domestiques en épicerie, droguerie... micro-crédits pris de ci de là comme le viande de Noël, la réfection du saré en mars, et la location des terres en avril payés au moment du règlement du coton). En général, la Sodécoton fractionne la commercialisation du coton en 2 marchés. Pour le producteur, le premier marché de coton (décembre-février) permet de reconstituer l'épargne et crée une entrée d'argent en milieu de saison sèche. Le deuxième marché (mars-mai) sert à rembourser les emprunts pris à la Sodécoton et à faire les investissements pour la campagne suivante. Cette double entrée d'argent à deux périodes différentes assouplit sensiblement la gestion de la trésorerie des ménages agricoles. Malheureusement, la Sodécoton ne parvient pas toujours à organiser deux marchés par point de collecte, ce qui en général bouleverse les projets courts termes des agriculteurs élaborés durant la période des récoltes.

Les producteurs savent qu'ils ont à faire face en permanence à des dépenses prévisibles et imprévisibles. Pour faire face aux grandes dépenses prévisibles (investissement de début de

campagne, scolarité, Noël) ils mobilisent des recettes importantes (production cotonnière, stock d'arachide ou de céréales). Pour palier aux dépenses imprévisibles, ils créent une épargne (réserve de billets à la maison ou chez un parent, petit élevage). Pour les petites dépenses courantes, ils ont recours à des menues ressources quotidiennes (activités extra-agricoles, productions de niébé, maraîchage, atelier de volailles ou de porcins).

Dans l'exemple d'André I. (Figure 1) :

- la réserve monétaire d'août sert à la rentrée des classes
- les achats de Noël sont effectués pour partie en vendant le stock d'arachide et pour partie à crédit
- la recette cotonnière sert à rembourser les crédits pris à la Sodécoton (intrants, équipements) et à constituer une épargne santé
- les dépenses de la préparation de campagne s'échelonnent d'avril (pour la location des terres), à juin voir juillet (pour les intrants et les sarclages). Ces dépenses sont lourdes si bien que la recette cotonnière doit être complétée par une vente de céréales
- les petites dépenses quotidiennes sont assurées par des ventes occasionnelles de niébé et par une activité de petit commerce.
- si les ponctions sur le stock de céréales n'ont pas été trop fortes, l'exploitant se permet d'effectuer des dépenses retardées jusqu'à cette période (habillement, amélioration de l'habitat, vaisselle, bicyclette, mobilier, voyage...). C'est ainsi qu'en juin 2001, André s'est acquitté de sa dot, a acheté un vélo, et un pulvérisateur. Ce sont des dépenses de " confort de vie " et non plus des dépenses de " survie ". On est encore loin du " superflu ".

Ce pilotage des recettes par les dépenses nous a conduit à analyser la façon dont l'exploitant hiérarchise ses dépenses : dépenses nécessaires à la survie, au confort de vie, dépenses non urgentes, déplaçables à plus ou moins longue échéance. Le remboursement des crédits doit aussi être analysé selon cette perspective. Rembourser un crédit est-ce considéré comme une dépense de survie (le non remboursement met-il en cause la survie de la famille, de l'exploitation) ou simplement comme une dépense concurrente d'une dépense de " confort de vie " ?

Le solde de trésorerie

A partir des données mensualisées de recettes et de dépenses (Figure 1) on peut construire la courbe du solde mensuel de trésorerie (Figure 3). Le solde de trésorerie apparaît comme la résultante des rythmes de dépenses et de recettes et s'avère un bon outil de caractérisation de ces rythmes. Les variations du solde font apparaître : i) les périodes de déficits de trésorerie ; ii) les périodes de trésorerie excédentaire.

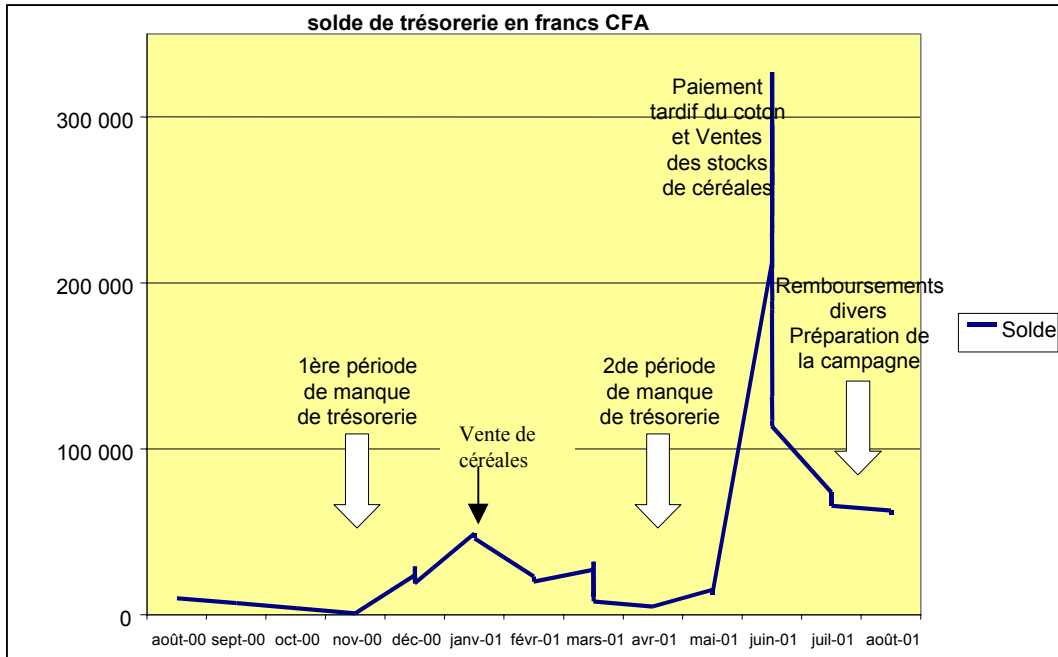


Figure 3 : Variation du solde de trésorerie d'André I au cours de l'année

Période de trésorerie excédentaire. En général, la principale période de trésorerie excédentaire se situe entre le premier et le second marché du coton. Certains agriculteurs ont recours à des pratiques d'épargne pour placer cet argent et se mettre à l'abri des pressions des membres de leur famille sur des dépenses non prioritaires. En 2001 la Sodécoton a annulé le premier marché de coton. Celui-ci n'apparaît pas sur le graphique et ne permet donc pas de mettre en évidence cette période de trésorerie excédentaire sur la Figure 3 (l'excédent est reporté en juillet-août).

Deux principales périodes de tension de trésorerie (Encadré 2). a) novembre à décembre : pour le paiement de la récolte du coton et la fête de Noël ; b) juin : pour la préparation de la campagne agricole (achat d'intrants vivriers, main-d'œuvre, location d'attelages...). Notons que sur la Figure 3, cette seconde période n'est pas visible en raison du paiement retardé du coton en 2001.

Encadré 2. Les deux principales périodes de tension de trésorerie.

novembre à décembre. Les exploitants hésitent à vendre leurs céréales à la récolte pour en conserver le maximum et créer des stocks pour plus d'un an. Ils limitent leurs ventes au strict nécessaire. Mais les exigences de liquidité pour les fêtes de Noël et pour le paiement de la main-d'œuvre pour les récoltes de coton créent un appel de fonds au mois de décembre. On voit apparaître à cette période les premières demandes de crédit. Les exploitants préfèrent souscrire un crédit court terme, remboursable avec le premier marché de coton de janvier que d'effectuer un prélèvement conséquent dans les greniers de céréales. Si les crédits sont rares (et chers) on vend les céréales, malheureusement à un moment où les cours sont au plus bas.

juin. Le premier marché de coton de janvier permet d'éponger les dettes contractées pour les récoltes de Noël et pour la main-d'œuvre. S'il reste un peu de fonds, les exploitants les consacrent aux achats d'équipement familial ou à l'habitat. Le deuxième marché de coton en avril permet également de rembourser un certain nombre de dettes contractées auprès de la Sodécoton (intrants, équipement agricole) ou bien d'autres personnes ou institutions, et de faire les investissements pour la saison suivante (location de terres, achat de matériel, intrants). En juin quand il faut labourer, acheter les intrants pour les cultures vivrières, embaucher de la main-d'œuvre pour les premiers sarclages ; la demande de fonds est importante. En fait les mises en culture sont souvent proportionnelles à la capacité de mobiliser les fonds nécessaires. La demande de crédit est la plus forte à cette période.

2.3.2 *L'épargne et le crédit*

Il y a donc très peu de période de l'année où les recettes sont suffisantes pour constituer une épargne. Si elle est possible, l'épargne existe essentiellement sous trois formes :

- les liquidités dans la maison " sous le matelas ", essentiellement réservées au paiement des frais de santé dans l'urgence ;
- les céréales en stock, pour les dépenses courantes ou pour être vendues en période favorable et faire les achats d'investissement familial – vélo – habillement – habitat ;
- le petit bétail (ovins, caprins, porcins) ; c'est une épargne à moyen terme ou pour les très gros frais de santé urgents ; cette épargne reste dépendante de la vitalité du marché du bétail ; certaines zones sont plus " actives " que d'autres, c'est donc une épargne plus ou moins rémunératrice, suivant l'existence d'un marché " actif ".

Il y a une période délicate pendant laquelle les réserves sont au plus bas, parce que les récoltes n'ont pas eu lieu (août-septembre) ou que les conditions de marché sont peu favorables à la vente des produits agricoles (octobre à décembre).

C'est à cette époque que la demande de crédit à court terme pour des achats de consommation est la plus forte, mais c'est également à ce moment que le crédit est peu disponible, sauf chez les usuriers. Nous allons dans la suite du texte nous intéresser de plus près à la demande des agriculteurs en matière de crédit et à l'adéquation de l'offre de crédit à cette demande.

3 Les rythmes de crédit

3.1 La demande de crédit

Dans les villages où n'existent que les offres de crédit que l'on peut qualifier de traditionnelles (tontines et usurier), le crédit est rare et cher (taux d'intérêt largement supérieur à 40 % par an). Les ruraux n'y font appel qu'en cas d'urgence ou de nécessité absolue.

Quand apparaît une nouvelle possibilité de crédit par une IMF⁷ ou par un groupement paysan à des taux et des volumes plus intéressants et plus accessibles que les systèmes traditionnels, la demande s'exprime dans quatre domaines.

3.1.1 La demande de liquidité

Comme on l'a vu le marché des céréales est très spéculatif. Les stocks de céréales que possèdent les paysans sont une épargne dont la valeur est très changeante. Mobiliser cette épargne dans une période où le prix des céréales est très bas c'est perdre de l'argent... Si le besoin concerne des petites sommes, on peut vendre quelques tasses de niébé, d'arachide ou de céréales. Dès que les sommes deviennent importantes (supérieure à 10.000 francs CFA) on préfère faire appel au crédit. Il y a donc une demande de crédits pour obtenir des liquidités pour les dépenses courantes sans entamer son épargne.

3.1.2 La demande de fonds de secours

Elle concerne surtout les grosses dépenses de santé. Cette demande de crédit doit permettre de ne pas avoir recours aux usuriers ou de décapitaliser (vente d'animaux, de vélo ou autre équipement). Mais, elle nécessite souvent une réponse rapide de la part du prêteur ce qui est rarement possible avec les IMF, mais possible avec les groupements (voir ci-dessous).

⁷ Institution de microfinance (crédit mutuel, coopérative d'épargne et de crédit, caisse villageoise d'épargne et de crédit autogérée...).

3.1.3 La demande de fonds pour l'équipement ou le " confort de vie " (habitat, vélo, moto)

Il est souvent difficile pour un individu d'épargner en numéraire les sommes nécessaires à l'achat de ce type de produits : la pression sociale de l'entourage qui sollicite des prêts ou des dons en argent liquide est importante et permanente. Il semble plus facile de rembourser un emprunt au fur et à mesure des entrées d'argent que de stocker des fonds en numéraire... et tenter de résister aux pressions.

3.1.4 La demande de fonds d'investissement

Pour l'agriculture il existe une demande pour accroître les superficies cultivées et les capacités de travail (boeufs, charrue, locations de terres, main-d'œuvre pour sarclages) mais aussi pour alléger la charge de travail. Cette demande de crédit est mûrie longtemps à l'avance et l'exploitant l'exprime lorsqu'il sait avoir les terres et la main-d'œuvre nécessaire pour son projet de mise en culture. Elle intervient généralement en début de campagne.

Les deux premières demandes (liquidité et fonds de secours) concernent du crédit court terme (un à trois ou quatre mois), alors que les deux autres (équipement ou investissement) concernent un crédit de campagne (8 à 10 mois) ou moyen terme (deux ans). Ces deux dernières s'appuient très clairement sur la production cotonnière.

3.2 L'offre de crédit par les groupements et les IMF

Dans le Nord-Cameroun l'accès au crédit reste difficile (Nguyen 1999, Kénikou 2000). En dehors des formes " traditionnelles " et de l'offre de la société cotonnière⁸ deux types de structures offrent du crédit : les groupements coton et les réseaux d'IMF.

3.2.1 Le crédit dans les groupements

Dans le bassin cotonnier du Nord-Cameroun, il y a environ 1.700 groupements dont 1.400 GIC et 270 associations. Un GIC regroupe généralement l'ensemble des producteurs de coton d'un village. Il perçoit les ristournes diverses et les fonds issus des excédents " pont bascule " lors de la commercialisation du coton. Chaque GIC a un compte à la Sodécoton sur lequel est versé les fonds qui reviennent aux groupements. Ils sont rémunérés à 5.5 % par an.

Dans les principes, les groupements décident de l'utilisation de ces fonds. Certains se les partagent entre membres, d'autres les consacrent à des constructions (magasins, écoles), mais la majorité les utilise pour faire des prêts sans intérêts à leurs membres. On distingue trois types de crédits des groupements à leurs membres, les crédits dits productifs, les crédits céréales et les crédits en espèce (Encadré 3).

Encadré 3

Les crédits dits " productifs ". Ce sont des crédits pour l'achat de matériels agricoles (charrues, charrettes), des intrants pour la production vivrière (engrais, insecticides, herbicides) des produits vétérinaires ou des plants. Ces produits étant obtenus auprès de la Sodécoton, les fonds ne quittent pas la société cotonnière, elle livre suivant la demande, elle prélève les fonds au moment de la commercialisation du coton et verse le reliquat sur le compte du groupement.

Les crédits céréales. Les groupements achètent avec ces fonds des sacs de céréales quand les prix sont bas. Ils les revendent au prix coûtant à leurs membres au moment de la soudure. Dans l'Extrême-Nord c'est par exemple la fonction principale des Aprostoc (association des producteurs stockeurs de céréales qui

⁸ Chaque année, la Sodécoton octroie environ 12 milliards de francs CFA de " crédits intrants " en nature (engrais et pesticides) dont 10 sont destinés au coton et 2 au vivriers. Ils sont intégralement remboursables et remboursés à la vente du coton. Elle octroie également pour 400 à 700 millions de francs CFA de crédits court terme (2 ans) pour des équipements agricoles (charrues, sarclage, butteurs, pousse-pousse et charrettes).

fedère 240 groupements soit près de 10.000 exploitations agricoles et qui ont stocké près de 1.600 tonnes de céréales en 2001). Le système de stockage autofinancé touche en moyenne 20 % des producteurs membres des 104 groupements de l'Aprostoc Diamaré.

Les crédits en espèce. Ils sont essentiellement destinés à permettre aux exploitants de rémunérer la main-d'œuvre nécessaire aux travaux de sarclage ou de récolte, ou pour payer les frais de scolarité⁹. Ces crédits sont versés en espèce au membre du groupement et sont prélevés lors de la commercialisation du coton par le groupement lui-même.

L'ensemble de ces crédits représente 600 millions de francs CFA. Depuis 3 à 4 ans il y a un glissement progressif des crédits productifs vers ces crédits " sociaux " ¹⁰.

3.2.2 *Le crédit dans les IMF*

Les IMF sont moins d'une centaine et le volume des fonds octroyés est comparable à celui des groupements (environ 500 millions de francs CFA). Les plus nombreuses sont organisées en réseau Coopec¹¹ (réseau Camcull¹² essentiellement) ou en Cvéca¹³ (réseau supervisé par MIFED¹⁴ dans le cadre du projet rural décentralisé financé par l'AFD). Le crédit du Sahel (Coopec d'affaires) avec un encours de crédit d'environ 700 millions de francs CFA intervient surtout en ville mais finance aussi quelques groupements d'agriculteurs.

Ces IMF sont installées dans les villages ou dans les bourgs, leur clientèle est constituée de commerçants, de petits artisans, de transformatrices de produits et d'agriculteurs. Les produits offerts sont très classiques, quelques produits d'épargne, du crédit court terme individuel au crédit de campagne aux exploitants, aux groupes de solidarité ou aux groupements reconnus. Très rares sont celles qui accordent des crédits de plus d'un an.

Pour sécuriser leurs prêts les IMF s'appuient essentiellement sur la culture du coton (ou du riz dans les périmètres rizicoles, ou sur l'oignon. Un élément important du dossier de demande de crédit est la superficie de la culture de rente que l'exploitant prévoit de cultiver.

3.3 *Le rythme des crédits*

3.3.1 *Une demande de crédit en mai-juin :*

Les demandes de crédit des agriculteurs se concentrent d'avril à juillet pour effectuer les investissements pour la campagne agricole et les remboursements se font en avril de l'année suivante. Les IMF demandent souvent une épargne préalable de 3 mois minimum avant d'accorder un crédit. On obtient donc le calendrier suivant :

- épargne préalable en janvier au premier marché de coton ;
- obtention du crédit en juin ;
- remboursement au premier ou deuxième marché de coton l'année suivante.

⁹ En raison du blocage des recrutements et du faible niveau des salaires, on trouve peu d'enseignants acceptant d'exercer dans les villages. Les exploitants sont obligés de se constituer en association de parents d'élève et d'embaucher localement des maîtres qu'ils rémunèrent eux-mêmes.

¹⁰ La part des crédits productifs a été divisée par deux en 4 ans (de 1997 à 2000 elle est passée de 71 % (319 millions sur 445) à 35 % (210 millions sur 602). Celle des crédits céréales est passée de 11 % (51 millions) à 31 % (186 millions). Les crédits en espèces sont passés respectivement de 18 millions (4 %) à 110 millions (18 %) pour la scolarité et de 45 millions à 100 millions pour la main d'œuvre en trois ans pour retomber à 50 millions en 2000. La conséquence directe de l'octroi de ces crédits céréales et en espèce, non récupérés par la Sodécoton à la source, se retrouve dans les arriérés qui passent de 2 millions en 1997 à 15 millions en 2000 (2,6 %).

¹¹ Coopératives d'épargne et de crédit

¹² Cameroun cooperative credit union league

¹³ Caisse villageoise d'épargne et de crédit autogérée

¹⁴ Microfinance et développement, cellule nationale du Centre internationale de développement et de recherche

3.3.2 Des remboursements en avril-mai :

Au premier marché de coton les exploitants ont beaucoup de dettes (notamment celles souscrites auprès de la famille, des usuriers et de la Sodécoton). Ils doivent également effectuer un certain nombre de dépenses qu'ils ont retardé. L'argent du coton est rapidement dépensé, il est difficile pour une IMF de réclamer le remboursement des crédits. D'autre part la demande de crédit n'est pas très forte à ce moment il est donc préférable de laisser la dette courir jusqu'au marché de coton suivant pour qu'elle produise des intérêts.

Au deuxième marché de coton, l'afflue d'argent se ressent dans les villages. Les producteurs de coton règlent le reste de leurs dettes, font leurs achats de céréales. Ils achètent également des produits de consommation courante (les brasseries se mobilisent particulièrement), des vêtements, des éléments pour leur habitats et font des investissements (vélos et autres). C'est une période favorable pour le commerce, et pour réclamer et récupérer les fonds.

Il y a une tendance générale à adosser les crédits, tant pour les agriculteurs que pour les commerçants, au cycle du coton. Le paiement du coton est rapidement suivi, en mai-juin de la période de préparation des terres pour la campagne suivante. C'est une période d'investissement et donc de recrudescence des demandes des crédits. Les exploitants déposent leur épargne préalable dès le premier marché de coton pour obtenir des crédits en mai-juin pour les mises en culture, soit en mai pour des crédits intrants et un peu plus tard pour de la main-d'œuvre agricole (sarclages). Durant cette période, la demande est très forte et la majeure partie des fonds des groupements et IMF est utilisée. Le reliquat est utilisé en septembre pour les prêts de scolarité. Dès septembre, les caisses de crédit ne peuvent quasiment plus prêter. Ceci fait que la courbe des liquidités des organismes de crédit (groupements et IMF) suit avec un léger décalage dans le temps celles des liquidités disponibles dans les exploitations (Figure 4).

Très souvent les IMF ont très peu de fonds propres. Leurs ressources proviennent soit d'une ligne de crédit d'un projet, soit d'un refinancement d'une banque. Les IMF sont obligées de rembourser la totalité de ce qui leur a été prêté avant de bénéficier d'une nouvelle tranche.

Ce mouvement de fonds (remboursement, analyse de la demande nouvelle attribution) peut prendre un à deux mois. Pour cette raison tous les remboursements se font en mai au moment du paiement du coton et les nouveaux prêts se font en juin

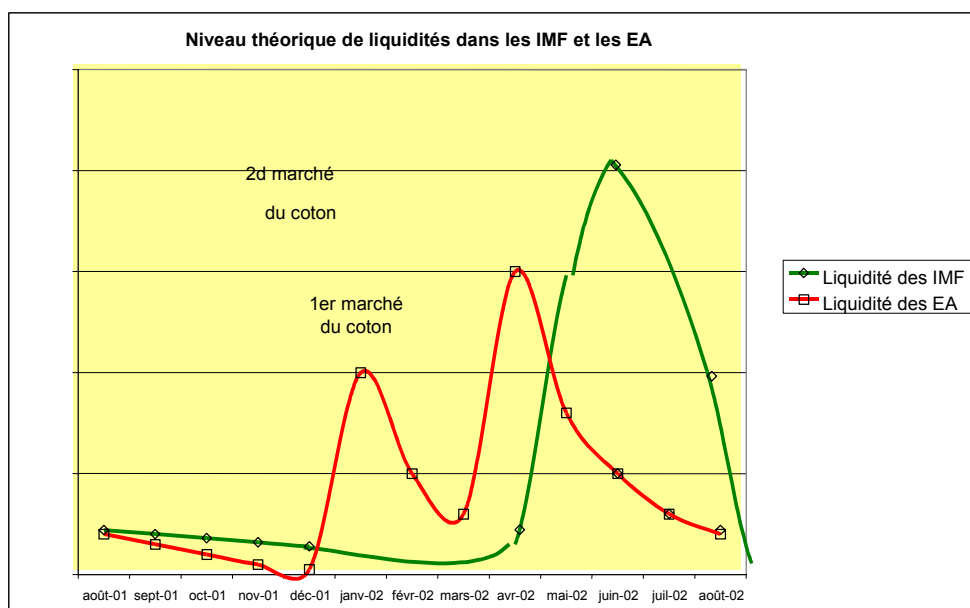


Figure 4 : Variation théorique des niveaux de liquidités dans les caisses des institutions de microfinance (IMF) et des exploitations agricoles (EA)

3.4 Les engorgements du calendrier

Faire crédit en milieu agricole, quand l'essentiel des clients sont agriculteurs, quand tous ont les mêmes cultures dans des proportions assez proches et le même calendrier de trésorerie, provoque un phénomène d'engorgement des institutions de crédit.

Il n'y a pas que les risques climatiques qui soient covariants, les rythmes de trésorerie sont également " covariants ".

Premier engorgement. Les besoins de crédit en juin-juillet. Les organismes prêteurs sont très sollicités, ils disposent généralement des liquidités nécessaires, aussi prêtent-ils l'essentiel des fonds destinés à l'agriculture à cette période.

Une première pénurie de fonds se fait sentir en septembre quand les exploitants ont besoin d'un peu de crédit pour les céréales de soudure et pour payer la scolarité. En général les caisses de crédit ont du mal à faire face.

Une seconde pénurie. En décembre, les exploitants ont besoin de fonds pour la main-d'œuvre de la récolte de coton et pour les fêtes de Noël. Très souvent les caisses de crédit n'ont plus aucun fonds. Les exploitants sont obligés de vendre leurs céréales ou leurs arachides, et les cours de ces produits baissent.

Deuxième engorgement. A partir des premiers marchés de coton les fonds rentrent dans les caisses de crédit, et les exploitations de février à avril connaissent un état de relative surliquidité. Les exploitants déposent leur épargne en vue d'un prêt, il n'y a pas de demande pour du crédit de la part des agriculteurs, et les cours des produits agricoles remontent. Les caisses disposent à nouveau de fonds qu'ils pourraient prêter.

L'alternance des périodes d'"engorgements" et de sur-liquidité ne permettent pas aux groupements ou aux caisses de " faire travailler " l'argent tout au long de l'année, ni de faire face à l'ensemble de la demande de crédit.

Par ailleurs, pour sécuriser le crédit, tous les "prêteurs" assoient les prêts sur le coton, que ce soit la société cotonnière, les organismes de crédit ou les commerçants. Si l'année est défavorable au coton en production ou en prix, l'ensemble des "prêteurs" se trouve en difficulté. Le coton est une bonne assise financière quand l'année est favorable. Ce système a l'inconvénient de concentrer les remboursements sur la période de paiement du coton, et les emprunts sur la période de déclaration des superficies de coton par les exploitants. Mais comment faire autrement ? Cette question mériterait d'être débattue entre La Sodecoton les organisations paysannes et les caisses de crédit.

3.5 Diversification et sécurisation du crédit

Trois points importants ressortent de l'analyse des rythmes :

- la nécessité pour le paysan de prévoir et de calculer ses rythmes de dépenses et de recettes sur une année, temps nécessaire pour accomplir un cycle entier ; le calcul du solde de trésorerie apparaît alors comme l'outil de caractérisation des rythmes ; mais cela suppose que l'exploitation agricole s'investisse dans le relevé des recettes et des dépenses de l'exploitation et prenne l'habitude de calculer et de prévoir au minimum sur une période de 12 mois.
- les périodes de recettes et de dépenses ne coïncidant pas, il est donc nécessaire de faire intervenir des mécanismes (déplacement ou report des recettes et des dépenses, épargne, crédit) d'adéquation des recettes et des dépenses plusieurs fois dans l'année (au moment des goulots d'étranglement) ; ceci passe par un diagnostic de la trésorerie sur l'année établi avec la participation du paysan incluant les besoins alimentaires et ceux de la préparation de la campagne agricole. ; ce diagnostic va permettre de préciser les besoins en crédit (types et montant) du paysan sur l'année ;

- la nécessité de s'appuyer sur d'autres cycles que le coton pour l'octroi et le remboursement des crédits de manière à ne pas "trop charger" le coton et permettre aux institutions de microfinance de jouer un rôle complémentaire des systèmes de financement mis en place par la société cotonnière (crédits intrants et équipements) en répondant à des demandes de crédits non couvertes actuellement (investissements sur d'autres cultures que le coton, demandes de liquidités, de fonds de secours, de fonds d'équipements...).

Aujourd'hui, Il s'agit de sécuriser et de diversifier les crédits aux exploitations. Cet objectif a pour corollaire la promotion de méthodes et outils permettant de rapprocher le secteur agricole et le secteur de la microfinance. La faible interconnaissance des deux secteurs apparaît comme une limite essentielle à leur partenariat. Les outils permettant d'améliorer la gestion et de produire de l'information sur les activités des exploitations agricoles sont de nature à rapprocher les deux secteurs (Wampfler et *al.*, 2002). Renforcer les capacités de gestion des agriculteurs et s'appuyer sur d'autres ressources pour l'octroi de crédit sont des voies qui méritent d'être explorées pour améliorer le financement de l'agriculture.

3.6 Trouver d'autres cycles

Un système qui ne se base que sur une seule culture et sa commercialisation aura bien évidemment le même cycle que la culture qui lui sert de support. Mais les exploitants savent très bien le danger de mettre tous leurs œufs dans le même panier.

Ils mettent en place tout une série d'autres activités agricoles ou non agricoles pour assurer leurs arrières et des revenus complémentaires. Diverses études convergentes montrent que le coton représente environ 40 à 60 % des revenus monétaires des exploitations. (Raubec 2001 p 194, Balkissou 2000).

Ces activités n'ont pas la sûreté ni l'ampleur financière du système cotonnier, mais ce n'en sont pas moins des sources de revenus. Et elles nécessitent également des investissements et donc du crédit.

La production de céréales, d'arachide, de niébé se place à des moments différents de celui du coton et la période de commercialisation la plus favorable se situe de façon décalée par rapport au coton.

D'autres productions sont également possibles. Ce sont par exemple l'embouche porcine, ovine, bovine, l'élevage de poulet, la production de vannerie, de poterie, de charbon de bois, le transport etc...

Leurs cycles peuvent être décalés par rapport au cycle du coton ou celui des céréales, et donc permettent de diversifier les périodes de crédit et de remboursement.

Une meilleure connaissance des activités des exploitants permet d'analyser les cycles de productions et les cycles de ressources financières. Elle permet, au cas par cas, à une IMF d'étudier le projet de crédit d'un exploitant et de négocier avec l'exploitant un calendrier de remboursement adapté à ses possibilités.

Cette connaissance peut s'acquérir à travers les outils développés par le "conseil d'exploitation".

4 Le conseil d'exploitation

Pour améliorer l'efficacité de la vulgarisation, de nouvelles démarches, dont le conseil d'exploitation ont été testées depuis deux décennies environ. La démarche conseil de gestion testée au Burkina Faso, dont s'est inspiré le Pôle de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale (PRASAC), est défini comme suit : *"Méthode de vulgarisation qui prend en compte l'ensemble de la situation d'une exploitation et cherche, en dialogue avec le paysan, un cheminement d'amélioration qui s'étend souvent sur plusieurs années"* (Havard et al 2001).

4.1 Objectif

Dans les pratiques de gestion des agriculteurs du Nord-Cameroun, l'incertitude prédomine ; la prévision et l'avenir sont rarement envisagés au-delà d'une campagne (Djamen et *al.*, 2001).

Les démarches et outils de vulgarisation présentent des lacunes dans la prise en compte de l'exploitation agricole dans son ensemble (pas d'analyse des atouts et points faibles de l'exploitation, pas d'observation des objectifs de l'agriculteurs et pratiques réellement mises en œuvre).

Les institutions de financement souffrent d'un déficit d'informations et de méthodes pour étudier les dossiers de demande de crédit et obtenir des garanties sur la faisabilité et la rentabilité des projets présentés par les agriculteurs. La caution solidaire, la mise en gage de biens matériels et les avalistes apparaissent un peu comme des palliatifs visant à sécuriser l'argent prêté en absence d'informations sur la solidité technique et économique des projets.

A partir de ces constats, et pour faire face à l'enjeu de développement important que représente la réorientation de l'encadrement rural vers le renforcement des capacités d'auto-analyse des producteurs, les organisations paysannes, les organismes d'encadrement du monde rural et la recherche ont développé un outil dont le but est d'améliorer les performances technico-économique des exploitations et les capacités des chefs d'exploitations à envisager le développement de leurs activités sur le moyen et le long terme : le conseil d'exploitation.

4.2 Démarche et méthode générale

Pour ce faire, le conseil d'exploitation propose une démarche d'aide à la décision qui :

- prend en compte le fonctionnement global de l'exploitation ;
- suscite la réflexion du chef d'exploitation et des membres du ménage ;
- favorise la mesure et la prévision ;
- intègre les aspects économiques.

La démarche est progressive sur 3 années. Elle commence par de l'animation de groupes d'agriculteurs volontaires et résolus à faire évoluer leurs pratiques actuelles. Les animations requièrent des techniciens agricoles ayant une bonne connaissance du terrain, un référentiel technique solide et régulièrement remis à jour et surtout une bonne aptitude à l'écoute et au diagnostic participatif.

La première année, les séances (1 par semaine durant la saison sèche) portent sur la formation aux bases de la gestion à travers la prévision et la mesure : calcul des besoins et des ressources alimentaires et monétaires sur une année, élaboration d'un programme prévisionnel de campagne.

Ces notions théoriques sont appliquées en année 2 au cas de chaque agriculteurs qui ainsi prend peu à peu en compte des indicateurs économiques dans la conduite de son exploitation.

La troisième année marque un changement d'échelle puisque l'on passe au conseil individuel avec un diagnostic global de l'exploitation et une étude du projet de l'agriculteur mobilisant largement sa participation.

Les supports utilisés pour le conseil d'exploitation sont :

- un carnet de suivi afin d'inciter le paysan à la prise de notes pour qu'il dispose d'informations fiables sur son exploitation ;
- des actions techniques pour développer le champ de référence des paysans, accélérer leur appropriation de la démarche, et renforcer l'adhésion par l'apport d'éléments concrets ;

- des guides, des documents pédagogiques et des sessions périodiques de formations pour les animateurs.

Actuellement au Nord-Cameroun, l'expérience du conseil d'exploitation est conduite dans le cadre d'un partenariat PRASAC - DPGT¹⁵. Au total, 28 groupes expérimentent le conseil d'exploitation sur 18 villages soit environ 320 ménages. Les paysans qui y participent sont relativement jeunes et bien scolarisés cultivant des superficies plus importantes, et des revenus plus élevés que la moyenne.

4.3 Le Programme de la 1^{ère} année

Le programme de première année se cale sur le calendrier des activités paysannes avec des modules de formation durant la saison sèche et des actions techniques (semis mécanique, multiplication de semences, ...) durant la saison des cultures.

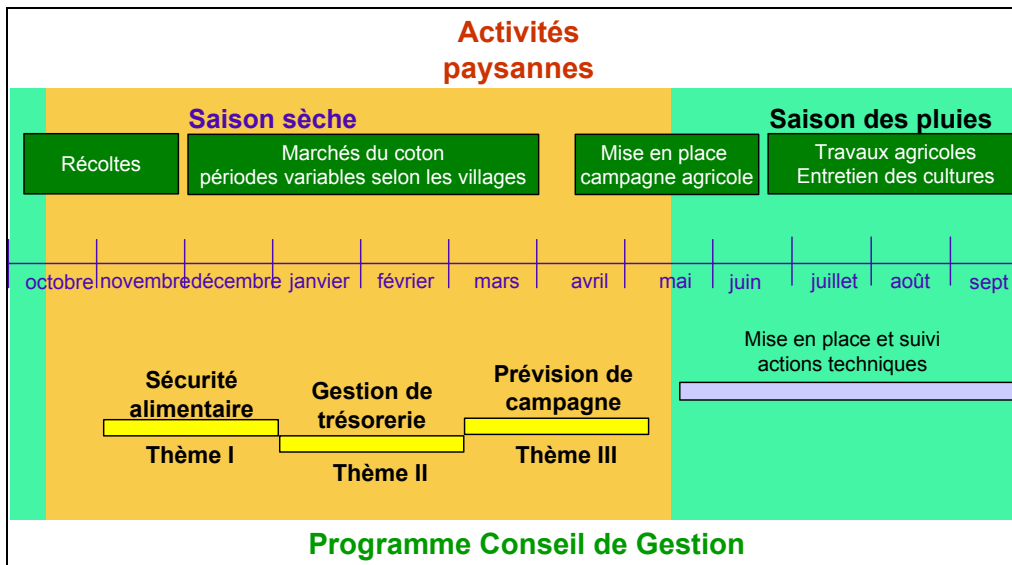


Figure 5 : Programme d'année 1 du conseil d'exploitation testé au Nord-Cameroun " de la gestion du quotidien, aux projections à court terme "

Les trois modules de formation sont les suivants :

- sécurité alimentaire en novembre-décembre (comment gérer les produits agricoles durant la saison sèche pour nourrir le ménage, faire face aux dépenses obligatoires et imprévisibles, vendre au bon moment...);
- gestion de trésorerie en janvier-février (qu'est-ce que gérer ? la notion d'épargne, de crédit...)
- prévision de la campagne en mars avril (prévoir les intrants par culture, et calculer les montants correspondants, prévoir l'argent au moment opportun...).

4.4 Exemple de conseil individuel en année 3 : conseil à l'équipement

Pour les agriculteurs du Nord-Cameroun, la traction animale reste un élément central de leur stratégie de développement. Compte tenu de leurs ressources monétaires limitées et de leurs difficultés à acquérir des animaux de trait et des équipements, il importe de réfléchir à une stratégie pour assurer la rentabilité des investissements, et en cas de crédit garantir un remboursement rapide. Dans cette perspective, les animateurs du programme réfléchissent et expérimentent actuellement un module de conseil à l'équipement (Vall et Djamen, 2001). La

¹⁵ Projet de développement paysannal et de gestion de terroirs.

démarche de conseil proposée est individuelle et doit conduire l'agriculteur à réfléchir sur son projet par étapes progressives. Elle comprend deux grandes phases.

Phase 1. Elaboration du projet. Elle débute par un diagnostic de l'exploitation et une étude des projets visant à préciser i) l'adéquation entre le projet "traction animale" de l'agriculteur, sa situation actuelle et sa vision de l'avenir, et ii) la capacité d'autofinancement, principal indicateur de faisabilité du projet. Ensuite, par ajustements itératifs, l'agriculteur et le conseiller établissent un programme prévisionnel de trésorerie, véritable montage financier du projet.

Phase 2. Suivi du projet. La seconde phase est un suivi technico-économique visant à accompagner l'agriculteur dans le suivi de l'exécution du projet, pour l'aider le cas échéant à adapter sa stratégie s'il rencontre des difficultés dans l'exécution ou bien la valorisation de son projet et enfin pour analyser l'impact du projet sur l'évolution de son activité.

4.5 Un exemple d'application au cas d'André I.

Appliqué au cas d'André I., la méthode du conseil d'exploitation et le module de conseil à l'équipement ont permis de définir avec une participation très forte de l'agriculteur un planning de gestion simplifié visant à dégager des ressources suffisantes pour réaliser le projet de l'agriculteur d'acheter une paire de bovins de trait.

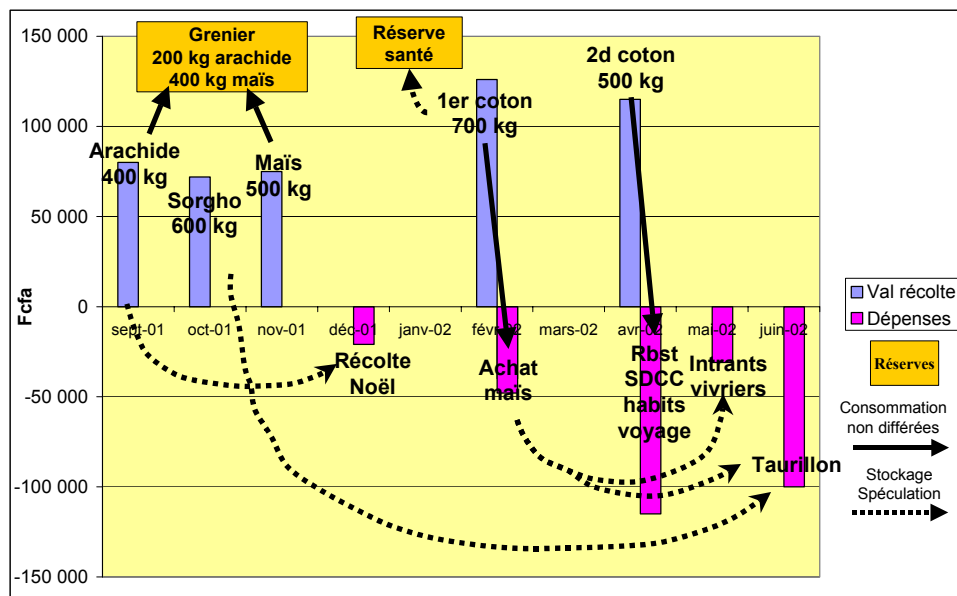


Figure 6 : Planning prévisionnel de gestion simplifié d'André I. pour la campagne 2001/2002

La Figure 6 indique les différentes façons d'utiliser les principales productions agricoles envisagées par André I :

- stockage d'une partie de l'arachide et du maïs pour l'autoconsommation familiale :
- vente d'arachide en décembre pour la récolte de coton et les fêtes de Noël car à cette période de l'année cette spéculation se vend à meilleur prix que les céréales ;
- utilisation de l'argent du 1^{er} marche de coton pour se constituer une réserve d'épargne/santé et acheter des sacs de maïs qu'il revendra plus tard pour acheter entre autres les intrants de campagne 2002 (l'achat de maïs lui évite d'être en état de sur-liquidité de janvier à mai, ce qui sécurise ses ressources et ses projets)
- épargne de longue durée de céréales (7 mois) en attente de la montée des prix pour réaliser l'achat du taurillon en juin 2002

En 2002, ces ressources ne seront pas suffisantes pour l'achat d'un attelage complet. N'ayant pas accès au crédit (pas de caisse de crédit à proximité), il se limitera à l'achat d'un taurillon et complètera son attelage en 2003.

5 Conclusion

L'analyse des rythmes des recettes et dépenses montre que l'essentiel des cycles sont annuels. Les principales périodes de dépenses et de recettes ne coïncident pas. Ceci oblige l'exploitant à anticiper ses recettes et ses dépenses sur une année entière. Il est donc indispensable qu'il organise sa trésorerie sur un an en ayant recourt à des mécanismes d'adéquation des recettes et des dépenses, par des reports de l'épargne et du crédit.

Le conseil d'exploitation est une démarche pour mener une réflexion à la fois sur l'organisation de l'exploitation (allocation des terres, utilisation de la main-d'œuvre, les techniques mise en œuvres) mais aussi pour la gestion de la trésorerie en limitant les sur-liquidités et les endettements dans l'urgence.

Il peut également être très utile aux organismes de crédit de deux façons :

1 en sécurisant le crédit octroyé aux producteurs en conseil d'exploitation ; leur projet étant analysé de façon détaillé et le plan de trésorerie intégrant les remboursements à faire ;

2 en fournissant des informations sur le mode de fonctionnement et de gestion des exploitations agricoles (en ouvrant le "boite noire") ; grilles d'analyse des demandes de crédit à l'agriculture ; identification des exploitations porteuses de projets viables.

6 Remerciements

Ce travail a pu être réalisé grâce au concours du Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Savanes d'Afrique Centrale (PRASAC), de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) et du Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD).

7 Références bibliographique citées

Balkissou M., 2000. Pratiques de gestion des ressources alimentaires et monétaires dans les exploitations agricoles du Nord-Cameroun. Cas des terroirs de Fignolé et de Mowo. Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme d'Ingénieur Agronome de la FASA, Université de Dschang (Cameroun), 70p + annexes.

Djamen N. P., Havard M. et Dionnéwa A., 2001. Vers une démarche d'aide à la décision adaptée aux exploitations agricoles du Nord-Cameroun : le conseil de gestion. Second Comité Scientifique du PRASAC, 5-9 février 2001, Maroua (Cameroun), 15 p.

M. Havard, Djonnéwa A, Mbétid-Bessane E, Leroy J, Djondang K, Vandou B, Tarla F ; Le conseil de gestion en régions chaudes : méthodes, outils, références bibliographiques, et enjeux pour le développement dans la zone PRASAC. Document interne PRASAC, Garoua (Cameroun) Janvier 2001, 24 p

Kénikou Mounkama C., 2000. Les marchés financiers ruraux. Quelles particularités pour les exploitations agricoles des provinces du Nord et de l'Extrême-Nord du Cameroun. Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies en Sciences de Gestion, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Ngaoundéré (Cameroun), 136 p + annexes.

Nguyen G., 1999. Le financement de l'agriculture au Nord-Cameroun. Rapport de mission (Garoua du 1 au 9 mai 1999). CIRAD-TERA/AF N° 40/99, Montpellier (France), 11 p + annexes.

Raubec S., 2001. Le financement de la traction animale en zone de savane cotonnière du Nord-Cameroun dans un contexte de libéralisation. Mémoire soutenu au CNEARC dans le cadre du programme d'échange Erasmus en vue de l'obtention du diplôme d'Ingénieur Agronome de l'Université d'Agronomie de Vienne, CNEARC, ESAT 1, Montpellier (France), 209 p + annexes.

Vall E. et Djamen P., 2001. Construction d'une méthodologie de conseil à l'agro-équipement de traction animale pour les exploitations agricoles du Nord-Cameroun. 3^{ème} Séminaire INRA/CIRAD sur " Les modèles spatiaux dans l'étude du fonctionnement des troupeaux ", 17-18 décembre, La Blaquière (France).

Wampfler B., Poursat C. et Doligez F., 2002. Quels modes d'intervention pour améliorer la contribution de la microfinance au financement de l'agriculture. Synthèse Thématique de l'Atelier 4. Séminaire International sur " Le financement de l'agriculture familiale dans un contexte de libéralisation : quelle contribution de la microfinance ? ", 21-24 janvier 2002, Dakar (Sénégal), 13 p.